

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 22 janvier 2008 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Hélène Farsa, Paule Fortier, Christine Labrie, Lise Landry, Lucie Ouellette, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Jean Paquette, Michel Phaneuf et Stéphane Racine, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Mmes Julie Brunelle, secr. gén. adj., Chantal Major, dir. adj. serv. ress. fin., Anik Gagnon, coord. serv. aff. corp. et comm., MM. Yvan Binette, dir. serv. ress. mat., Dominique Robert, dir. serv. org. scol., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin. et Gilles Banville, dir. adj. serv. org. scol.

Mme Estelle Labelle a prévenu de son absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

HOMMAGE À UNE EMPLOYÉE

La présidente, Mme Paule Fortier, félicite Mme Micheline Bourgeois, technicienne en administration au Service des ressources financières, qui a pris sa retraite en décembre dernier après 42 ans de service à la commission scolaire. Elle lui remet une plaque-souvenir au nom de la Commission scolaire, ainsi qu'une lettre du premier ministre du Québec qui lui rend hommage.

Mme Hélène Farsa occupe son siège à 19 h 45.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-080122-2813

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2007.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

M. François Bélanger, conseiller municipal à la ville de Mirabel, remet une pétition des citoyens du secteur du Domaine Vert Nord qui demandent au gouvernement du Québec l'implantation d'une école primaire dans ce secteur.

M. Martin Maheux, parent d'élèves, expose au conseil les problématiques reliées au fait que ses enfants, ainsi que plusieurs autres du secteur du Domaine Vert Nord, doivent fréquenter différentes écoles durant leur primaire à cause de l'absence d'une école dans ce secteur.

Mme Christine Labrie occupe son siège à 19 h 55.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-080122-2814

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

2. Hommage à une employée;
6. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 6.1 Budget révisé 2007-2008;
 - 6.2 Engagement des vérificateurs externes;
 - 6.3 Politique de communication – adoption pour consultation;
7. Cession d'une servitude à Bell Canada et Hydro-Québec;
8. Travaux dans les établissements :
 - 8.1 Amélioration de l'efficacité énergétique : formation d'un comité de sélection - choix des professionnels;
- 9.1 Comptes rendus de la commission d'étude administrative des 19 juin et 18 décembre 2007;
 - 10.2.1 Rapport du comité de parents du 10 janvier 2008;
 - 10.3.1 Correspondance à la FAE;
 - 10.3.2 Commissaire d'un soir;
 - 10.3.3. Code d'accès BV;
 - 10.4.1 Politique alimentaire;
- 11.1 Demande d'appui au comité de candidature – Jeux du Canada - été 2013; (Mme East)
- 11.2 Formation d'un comité « Hommage aux commissaires sortants ».

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

M. Stéphane Racine occupe son siège à 20 h 25.

BUDGET RÉVISÉ 2007-2008

Résolution n° CC-080122-2815

ATTENDU que le budget initial de la commission scolaire est équilibré;

ATTENDU les résultats constatés au rapport financier de l'année 2006-2007;

ATTENDU la révision financière des secteurs d'activité de la commission scolaire pour l'année scolaire 2007-2008;

ATTENDU les orientations budgétaires de la commission scolaire;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Louis Kemp

D'ADOPTER « Le budget révisé 2007-2008 », qui prévoit le maintien de l'équilibre pour l'année scolaire 2007-2008;

DE VERSER ce document au répertoire des présentes sous la cote 485.

Adopté

ENGAGEMENT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

Résolution n° CC-080122-2816

ATTENDU qu'en vertu de l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire doit nommer, parmi les membres d'une corporation professionnelle de comptables mentionnée au code des professions, un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières de la commission scolaire;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Louis Kemp

D'EFFECTUER un appel d'offres sur invitation, conformément au cahier de charges intitulé « Services professionnels de vérification externe », lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 486;

D'EFFECTUER cet appel d'offres auprès des firmes comptables suivantes, à leurs principales adresses d'affaires :

Ernst & Young s.r.l.
800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 1X9

KPMG
600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 0A3

Price Waterhouse Coopers
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800
Montréal (Québec) H3B 2G4

Raymond Chabot Grant Thornton
600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8

Samson Bélair Deloitte & Touche
1, Place Ville Marie, bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9

Adopté

POLITIQUE DE COMMUNICATION – CONSULTATION

Résolution n° CC-080122-2817

ATTENDU que la communication est au cœur des actions quotidiennes de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI);

ATTENDU que la fluidité de la communication organisationnelle interne et externe est une priorité pour tous et ce, dans un souci de transparence et de saine gestion;

ATTENDU les nouvelles réalités de l'organisation et l'expérience acquise au cours des dernières années en ce qui a trait aux grands secteurs d'activités reliés aux communications : les communications internes et externes, les mesures d'urgence, la gestion de crise, la promotion de nos établissements, de l'école publique, de la démocratie scolaire, les publications et les relations de presse;

ATTENDU que la politique de communication de la CSSMI a été adoptée le 1^{er} juillet 2001 et qu'elle n'a pas fait l'objet de révision depuis cette date;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative d'adopter pour consultation le projet de révision de la politique de communication;

ATTENDU que le conseil des commissaires souhaite obtenir l'avis des conseils d'établissement, du comité de parents, du comité EHDAA, des syndicats et de l'association des gestionnaires de la CSSMI;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER pour consultation le projet de révision de la politique de communication, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 487;

DE SOLLICITER le retour des avis pour le 31 mars 2008.

Adopté

M. Benoît Gagnon occupe son siège à 20 h 35.

CESSION DE SERVITUDE À BELL CANADA ET HYDRO-QUÉBEC

Résolution n° CC-080122-2818

ATTENDU la demande d'acquisition de servitude de Bell Canada et Hydro-Québec sur une partie des lots 240-24, 240-25, 240-42, 241-222 à 241-232, 241-235 à 241-242 et 241;

Il est proposé par Mme Nadine Blais

D'ACCEPTER la demande d'acquisition de servitude en faveur de Bell Canada et d'Hydro-Québec sur une partie des lots 240-24, 240-25, 240-42, 241-222 à 241-232, 241-235 à 241-242 et 241, le tout tel que décrit à la description technique et au plan préparés par Paul Audet, arpenteur-géomètre, le 8 janvier 2007;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document pour donner effet aux présentes.

Adopté

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Résolution n° CC-080122-2819

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une procédure pour l'élection des membres du comité de sélection pour le choix des professionnels en ingénierie;

Il est proposé par Mme Lucie Ouellette

DE PROCÉDER par scrutin secret et que seul le résultat final soit divulgué;

DE DÉTRUIRE les bulletins de vote dès que les résultats sont divulgués.

Adopté

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Résolution n° CC-080122-2820

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE DÉSIGNER MM. Richard Chaurest et Yvon Truchon comme scrutateurs.

Adopté

COMITÉ DE SÉLECTION – CHOIX DES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE

Appel des candidatures

La présidente sollicite les candidatures pour combler ces deux postes.

M. Louis Kemp propose Mme Johanne Beaulieu;

Mme Sandra East se propose;

M. Claude Girard propose M. Gilbert Guérette;

M. Jean Paquette se propose;

M. Daniel Legault propose la clôture des mises en candidature.

Les quatre personnes acceptant d'être mises en candidature, la présidente invite les commissaires à s'exprimer par vote secret. À l'issue du scrutin, Mmes Johanne Beaulieu et Sandra East sont déclarées élues.

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE – COMITÉ DE SÉLECTION

Résolution n° CC-080122-2821

ATTENDU que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) annonçait, dans sa lettre du 30 mai 2007, la mise sur pied de la mesure d'encouragement de l'amélioration de l'efficacité énergétique pour les immeubles des commissions scolaires (mesure 50640);

ATTENDU que la commission scolaire doit présenter ses projets d'économie d'énergie au MELS;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un ingénieur pour la préparation d'un rapport technique décrivant les mesures envisagées;

ATTENDU l'article 14 de l'instruction n° 73-0175 du MELS sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

ATTENDU le guide d'application de l'instruction du MELS sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires, adopté par le conseil des commissaires et plus spécifiquement, la grille d'évaluation;

Il est proposé par M. Louis Kemp

QUE le comité de sélection soit formé des personnes suivantes : Mmes Johanne Beaulieu et Sandra East, commissaires, MM. Yvan Binette, directeur du Service des ressources matérielles et Yves Marcotte, à titre de secrétaire du comité;

QUE le comité de sélection siège à huis clos.

Adopté

Mme Josée Bastien quitte son siège à 21 h 5.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-080122-2822

Il est proposé par M. Michel Arcand

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 22 h 40.

Paule Fortier, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général